

Poste 35.50h/semaine organisées sur 4.5 jours. Astreintes régulières à prévoir.
Recrutement par voie statutaire ou CDD 3 mois renouvelable.

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la CCV 18 avenue Albert Thomas BP60067 80534 FRIVILLE - ESCARBOTIN **avant le 30 juin 2023**

LES RETRAITÉS DYNAMIQUES

Sortie prévue à LENS – LEWARDE le jeudi 6 juillet 2023.

Départ à 7h30 sur la place et retour à 20h15 sur la place

Tarif : 72€ pour les adhérents et 75€ pour les non adhérents

Planning :

10h00 – 11h30 Visite guidée du Louvre Lens – Galerie du temps

12h00 – 14h30 Repas à la brasserie Saint Théodore – estaminet et fabrique de bière

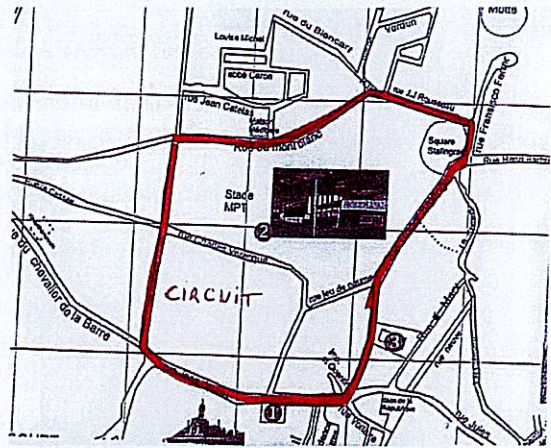
15h15 – 17h00 visite du centre historique minier de Lewarde

COURSE CYCLISTE

En raison de la course cycliste « prix de la ville de Fressenneville » organisée le **vendredi 23 juin 2023**, la circulation sera strictement interdite de 17h55 à 22h00 et le stationnement sera interdit de 17h30 à 22h00 dans les rues suivantes :

rue Jean Jaurès (du kebab vers la pharmacie), rue Roger Salengro, rue Francisco Ferrer, rue J.J Rousseau, rue du Mont Blanc, rue G Gabard (de la rue Jean Catelas vers la rue Chevalier de la Barre).
Arrêté municipal n°2022-PM-02

Veillez nous excuser pour les désagréments, merci de votre compréhension.



FESTIVITÉS

JUIN

Samedi 17 juin : fête du Hand + concours de pétanque organisés par le Club de Hand

Mercredi 21 juin : fête de la musique au square organisée par la Batterie Fanfare

Vendredi 23 juin : course cycliste organisée par la municipalité

Samedi 24 juin : concert de l'Harmonie organisé par la municipalité
Passage de grade au dojo du Karaté Club
Concours fédéral du Club de Pétanque

Dimanche 25 juin : fête locale

Vendredi 30 juin : fête des écoles
Concours de pétanque organisé par l'USNF

JUILLET

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet : stage de judo

Lundi 3 juillet : sortie découverte de la Normandie organisée par le Club des retraités dynamiques

Dimanche 9 juillet : brocante organisée par les Parents d'élèves

NOUVEAU SERVICE

Un nouveau service existe dans la commune :
JC NATURE, Paysagiste, assuré par Monsieur
COSSIN Jean-Charles, 3 rue Camille Pelletan,
06.28.40.33.94, cossin.jean-charles@orange.fr



DON DU SANG

Prenons 1 heure pour sauver 3 vies !

L'Etablissement Français du Sang (EFS) en collaboration avec l'ADSB du Vimeu, organise une collecte de sang, à la **salle Socioculturelle à Feuquières-en-Vimeu, de 14h00 à 18h30 le lundi 26 juin 2023.**

Prise de rendez-vous sur Internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou par téléphone au 03-28-54-22-58.

Les Donneurs se présentant spontanément sans rendez-vous seront acceptés, en respectant l'ordre prioritaire des personnes ayant réservé.

Obligation de se munir d'une pièce d'identité.

MESSAGE DE L'UFAC
DU 8 MAI 2023 LU PAR 6 ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE JEAN GAUDIER

« Nous célébrons aujourd'hui le 78^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. La France était présente aux côtés des Alliés à l'acte qui consacrait la fin des combats sur le front ouest de la Seconde Guerre mondiale, la Paix s'établissant définitivement le 2 septembre 1945 avec la capitulation du Japon.

Aujourd'hui, et depuis fin février 2022, la guerre enflamme les portes de l'Europe, comme si la cruelle comédie du monde était infinie. Malheureusement ce conflit a été déclenché par l'un des alliés de 1945, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, en violation du droit international.

Alors que nous pensions ces images définitivement proscrites, c'est à nouveau le triste cortège des morts, des réfugiés avec la détresse humaine et les destructions, avec des risques considérables d'une amplification ou d'une extension dont les conséquences potentielles seraient terribles.

La Seconde Guerre mondiale a été la plus meurtrière de tous les temps. Souvenons-nous de tous les sacrifices consentis pour retrouver la Liberté.

Rendons hommage aux Combattants, aux Résistants, aux Déportés et aux Prisonniers.

Fidèle au souvenir de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour un monde de Paix, l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC) appelle tous nos concitoyens à poursuivre le combat en faveur de la Solidarité et de la Paix en combattant tous les fanatismes qui menacent la Paix, la sécurité des peuples et les droits fondamentaux des Hommes.

Vive la République !
Vive la France ! »

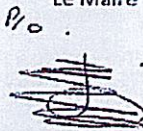
REPRISE DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON AU CIMETIERE

Suite à l'avis favorable du Conseil Municipal en date du 13 Décembre 2012, concernant la reprise des concessions en état d'abandon, suite aux procès-verbaux d'abandon de concession du 24 février 2014 et du 4 avril 2017, le Maire de la commune de Fressenneville informe les descendants ou successeurs (figurant sur la liste ci-jointe) à qui une concession avait été délivrée dans le cimetière communal, que par application des articles L2223-17 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales, il sera procédé dans ledit cimetière, le 4 juillet 2023 à 10h00, à la constatation de l'état d'abandon dans lequel se trouve les concessions ci-dessous désignées et les invitent, en conséquence, à assister audit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter en Mairie au 03 22 60 39 60

Fait à Fressenneville, le 30 mai 2023

Le Maire

REPRISE DE CONCESSION EN ETAT D'ABANDON

- N°256- B9 N° 4 : OZENNE-GUENARD
- N°34- B1 N° 21 1ère Partie : CRESTOT-DAVERGNE Désiré
- N°31- B2 N° 9 1ère Partie : DAVERGNE-DUBOIS
- N°423- B2 N° 16 1ère Partie : CHASTELAIN-RIQUIER
- N°301- B1 bis n°1 2ème Partie : WATTRE François
- N°194- B1 bis n° 19 1ère Partie : GRENIER Gustave
- N°204- B1 bis n° 23 1ère Partie : FAUQUET-HORVILLE
- N°190- B1 bis n° 24 1ère Partie : SAC-EPEE-DAVERGNE Clotilde
- N°462- B15 N° 1 : LEROY-NARBOUTON Amédée
- N°471- B15 N° 2 : BRUTELLE Serge
- N°61- B3 N° 5 1ère Partie : LEFEVRE-RASSE Charles
- N°52&54- B3 N°10 1ère Partie : ROUSSEL Siméon
- N°45- B3 N° 15 1ère Partie : ROGER-SAGOT Joseph
- N°326- B3 N°2 2ème Partie : DEPOILLY Augustin
- N°33- B4 N°9 1ère Partie : BOCLET née GASSIN Angéline (HURTELLE-LAIGNER)
- N°222- B3 bis N°34 1ère Partie : BOCLET Almé
- N°211- B6 ter N°1 : GRILLY-AVISSÉ
- N°319- B4 bis N°1 2ème Partie : GEORGET-BODO Julien
- N°327- B4 bis N°2 2ème Partie : DELAMOTTE-PASSARD
- N°321- B5 N°3 2ème Partie : DELIGNIERE-BLONDIN
- N°575- B6 ter N°10 2ème partie : NOEL-TRANCART
- N°589- B8 ter N°6 2ème partie : BANCE Jacques
- N°470- B4 bis N°10 2ème Partie : BILLORE Jean
- N°191- B4 bis N°30 1ère Partie : LAMBERT-WATTRE Robert
- N°206- B4 bis N°28 1ère Partie : BUIRET-DAVERGNE Adalbert
- N°199- B4 bis N°27 1ère Partie : LADERRIERE-DUPUTEL Maurice
- N°165- B4 bis N°22 1ère Partie : DHIER Elisée
- N°129- B4 bis N°13 1ère Partie : DIEVAL-HURTELLE Fortuné
- N°334- B5 N°5 2ème Partie : PAUCHET-AVISSÉ Camille
- N°354- B5 N°7 2ème Partie : DELATTRE -AVISSÉ
- N°337 B5 N°6 2ème Partie : LAFFONT-GAMBIN
- N°266- B6-N°18 : GUERVILLE Wulphy
- N°58- B5 N°15 1ère Partie : CAYEUX-TELLIER
- B6-N°2 : HENOCQUE -ACOULON

Accueil de loisirs de Fressenneville

Centre du 17 au 28 avril 2023, Vacances de printemps



Ce mois d'avril, nous avons eu 30 primaires et 15 maternelles inscrits. Nous avons fait un retour dans le temps avec pour thème « les chevaliers ».

Lors de la première semaine, les maternelles ont pu vivre une épopée médiévale avec l'intervenant N'Joy, et de recevoir Angélique Gardin-Guillot médiatrice du livre de la Communauté de commune. Les deux groupes se sont rendus au Château d'Eaucourt pour y découvrir des métiers d'antan pour les primaires et les maternelles avec différentes activités. Les primaires ont fait une séance de cinéma au centre et on visualisait « Justin et la légende des chevaliers. »

La deuxième semaine, Les primaires ont eu le plaisir d'accueillir un groupe de l'accueil de loisirs de Feuquières en Vimeu avec qui nous avons fait des multi jeux et un goûter préparé par les enfants le matin. Nous sommes également allés à Samara, et nous avons eu le plaisir d'accueillir les intervenants de Viva historia qui nous ont appris à faire des bougies à la cire d'abeille et des enluminures pour les primaires ainsi qu'un combat de chevalier et la création de casques pour les maternelles.



Nous avons fini sur un grand jeu organisé avec les animateurs et un goûter tous ensemble, primaires et maternelles.

Pour toutes demandes, merci de contacter Amélie Collet : 06.73.47.12.63 ou
par mail : alshdefressenneville@gmail.com

On espère vous accueillir pour de nouvelles aventures !!!

Protégez-vous avant les premiers effets

Quels sont les effets de la chaleur ?



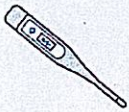
Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15.**

Comment me protéger ?



Je reste au frais



Je bois de l'eau



J'évite de boire de l'alcool



Je mange en quantité suffisante



Je ferme les volets et fenêtres le jour, j'aère la nuit



Je mouille mon corps



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches



Je fais des activités sans effort

La canicule, c'est quoi ?



Il fait très chaud.



La température ne descend pas la nuit, ou très peu.



Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, **APPELEZ LE 15**

BULLETIN MUNICIPAL

FRESSENNEVILLE



Repas du 13 juillet 2023

Gymnase Municipal, rue Charles Vérecque

La Municipalité vous invite à partir de 19h00, pour un repas dansant partagé dans la joie et la bonne humeur



Suivi d'un

Feu d'artifice à 23h00

Tarifs :

Les tarifs pour le repas (repas froid + fromage + dessert) sont les suivants :

- 5 € pour les habitants de la commune, gratuit pour les moins de 12 ans
- 12 € pour les extérieurs quel que soit l'âge.



Inscriptions et règlements obligatoires avant le 5 juillet 2023, à la mairie



(Coupon à remettre en mairie accompagné de votre règlement)

NOM/PRENOM : _____

ADRESSE : _____

FRESSENNEVILLE

Nombre d'adultes : _____ x 5 € = _____

Nombre d'enfants (GRATUIT POUR LES - de 12 ans) : _____

EXTERIEURS

Nombre d'adultes : _____ x 12 € = _____

Nombre d'enfants : _____ x 12 € = _____